

FICHE CANDIDATURE BÉNÉVOLE

35^e Fête du Livre de Saint-Étienne

6 Rue Francis Garnier- 42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 34 43 80 / 06 07 67 94 64 fetedulivre@saint-etienne.fr

Fête
du
Livre
DE SAINT-ÉTIENNE
●●● les mots en scène

ville de
Saint-Étienne/
L'expérience design

FÊTE DU LIVRE 2021 : 11-15-16-17 octobre

Document à renvoyer dûment complété avant le **VENDREDI 27 AOUT 2021**
par courriel : fetedulivre@saint-etienne.fr
par voie postale : Fête du Livre / Bénévoles 2021
6 Rue Francis Garnier / 42000 Saint-Étienne

Une réunion d'information se déroulera le MARDI 14 SEPTEMBRE À 17H30 A L'HOTEL DE VILLE

COORDONNÉES

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

- NOM :
- TÉLÉPHONE :
- ADRESSE :
- PRÉNOM :
- PORTABLE :
- CODE POSTAL :
- VILLE :
- COURRIEL :
- DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____
- LIEU DE NAISSANCE :

(Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs dès 16 ans)

- PROFESSION ACTUELLE OU EXERCÉE :
- MAITRISE DES LANGUES ÉTRANGÈRES : OUI NON

> SI OUI LAQUELLE : (indiquer le niveau)

- TAILLE T-SHIRT : S / M / L / XL / XXL

Nous vous proposons une tenue vestimentaire uniforme afin que le public vous identifie au mieux : un t-shirt bleu que nous vous fournirons et un bas noir de votre choix.

• OUTIL DE COMMUNICATION :

> Disposez -vous d'une des applications de messagerie en ligne suivantes :

Whatsapp Signal Telegram aucune mais je veux bien la télécharger (*écrire le nom de l'application*)

> Trouveriez -vous utile la création d'un groupe de discussion pour la Fête du Livre afin de discuter entre bénévoles et de poser vos questions urgentes lors de l'événement ?

OUI NON

> Si oui, accepteriez-vous d'en faire partie et que donc votre numéro de téléphone soit visible des autres bénévoles appartenant au groupe ?

OUI NON

> Trouveriez-vous intéressant que ce groupe soit conservé au-delà de la Fête du Livre afin de garder du lien entre bénévoles et de proposer d'autres événements culturels de la Ville de Saint-Étienne ?

OUI NON

EXPÉRIENCE DE BÉNÉVOLAT

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

• Avez-vous déjà été bénévoles à la Fête du Livre de Saint-Etienne ?

OUI NON

> Si oui, quelle(s) mission(s) vous avaient été confiée(s) ? _____

• Avez-vous déjà été bénévole dans un autre événement ?

OUI NON

> Si oui, le(s)quel(s) ? _____

> Si oui, quelle(s) mission(s) vous avaient été confiée(s) ? _____

MISSIONS

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

MISSIONS SOUHAITÉES PENDANT LE FESTIVAL (*plusieurs choix possibles*)

- COORDONNER LES BÉNÉVOLES SUR UN SITE (*être bénévole référent*)
- ACCUEILLIR, INFORMER & ORIENTER LE PUBLIC (*chalets informations*)
- DIFFUSER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SITES

- ACCUEILLIR DES AUTEURS ET INVITÉS VIP (*espace auteurs et VIP*)
- SUPERVISER LA BONNE TENUE DE L'ESPACE VIP (*espace auteurs et VIP*)
- ENCADRER DES ANIMATIONS JEUNESSE (*mur de coloriage, atelier, lectures*)
- ENCADRER DES ATELIERS (*accueil de l'intervenant.e, accueil du public, supervision du matériel et des besoins*)
- ENCADRER L'ESPACE DESIGN DEDICACES
- SUPERVISER LES ESPACES DÉBATS ET RENCONTRES
- ACCUEILLIR DES INVITÉS LORS DE LA SOIRÉE DE REMISE DES PRIX 15/10
- ACCUEILLIR DES INVITÉS LORS DE LA SOIRÉE DU SAMEDI 16/10
- GÉRER LE VESTIAIRE LORS DE LA SOIRÉE DU SAMEDI 16/10
- SUPERVISER LA BONNE TENUE DE L'ENQUETE URBAINE
- VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES MOTS EN SCÈNE (*place Jean-Jaurès*)
- ASSISTER À LA MISE EN PLACE DES LIEUX OFF DANS LA VILLE
- RÉALISER DES REPORTAGES PHOTOS ou VIDÉOS – merci de préciser (*utilisation du matériel personnel*)

CALENDRIER DE DISPONIBILITÉS

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

Merci de vous assurer de vos disponibilités, une fois l'inscription validée il est impératif que tout changement de disponibilités soit communiqué avant la mi-septembre, date à laquelle les plannings sont finalisés. Un calendrier de présence sera validé avec chaque bénévole en fonction des demandes et des disponibilités de chacun.

• EN AMONT DE LA FÊTE DU LIVRE

La Fête du Livre vous accueillera sur des journées en septembre et octobre afin de préparer avec nous l'événement !

Nous vous demandons de bien vouloir consulter vos boîtes mails pour être informés de ces journées.

Les plages horaires sont à titre indicatif, elles seront précisées par la suite. Pour chaque mission qui vous intéresse, vous serez dans la mesure du possible en binôme et sur un seul créneau horaire.

DIFFUSION – Certaines enseignes stéphanoises décoorent leurs vitrines aux couleurs de la Fête du Livre, il faut donc leur apporter du matériel pour le faire !

MARDI 21 SEPTEMBRE : 9h / 12h 13h / 18h

MARDI 28 SEPTEMBRE : 9h / 12h 13h / 18h

JEUDI 30 SEPTEMBRE : 9h / 12h 13h / 18h

PREPARATION DES SACS AUTEURS

MARDI 28 SEPTEMBRE : 9h / 12h 13h / 18h

MARDI 5 OCTOBRE : 9h / 12h 13h / 18h

POINTS D'INFORMATION : RENSEIGNEMENT DU PUBLIC

MERCREDI 6 OCTOBRE : 8h30 / 12h 12h / 15h30 15h30 / 19h

MERCREDI 13 OCTOBRE : 8h30 / 12h 12h / 15h30 15h30 / 19h

AIDE AU MONTAGE DES LIEUX DU FESTIVAL (installation espace bénévoles, VIP auteurs, expositions)

MARDI 12 OCTOBRE : 9h / 12h 13h / 18h

• POUR LA REUNION BENEVOLES :

MARDI 14 SEPTEMBRE 17h30-19h : oui non

• PENDANT LA FÊTE DU LIVRE 2021

LUNDI 11 OCTOBRE : 13h30 / 19h30

VENDREDI 15 OCTOBRE : 8h / 12h 12h / 15h30 15h30 / 19h 19h / 22h

SAMEDI 16 OCTOBRE : 8h / 12h 12h / 15h30 15h30 / 19h 19h / 23h

DIMANCHE 17 OCTOBRE : 8h / 12h 12h / 15h30 15h30 / 19h 17h / 20h

N'hésitez pas à nous faire part de vos disponibilités précise sur ces dates.

INFORMATIONS LÉGALES

Le bénévolat se caractérise d'une part par l'absence de statut et d'autre part par l'absence de lien de subordination juridique et de toute rémunération sous quelque forme que ce soit (*espèce et avantage en nature*).
Ainsi, le bénévole peut mettre un terme à son activité sans procédure ni dédommagement. Il est tenu de respecter scrupuleusement les consignes données par les personnes encadrantes et les normes de sécurité du domaine d'activité.

Dans la mesure où le bénévole se blesse durant son activité, l'organisme de Sécurité Sociale dont il relève en tant que salarié, retraité ou étudiant sera responsable de rembourser d'éventuels frais médicaux.
Si le bénévole cause un dommage matériel ou blesse une tierce personne lors de son activité, la ville indemniser la victime au titre de son contrat "*Collaborateurs occasionnels*".

Si toutefois une faute personnelle est reprochée à l'auteur du dommage, la Ville de Saint-Étienne se retournera contre lui pour s'exonérer de toute responsabilité et de son obligation de réparation.

Fait à : _____

Le : _____

*Signature précédée du nom et prénom
et de la mention "lu et approuvé" :*